

Motion de la commission des beaux-arts: «Annulation des licenciements du personnel technique et administratif du Théâtre de la Comédie».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 29 novembre 2006, dans le rapport M-381 A)

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- la *Tribune de Genève* a fait état dans son édition du 8 janvier 1999 de la décision, annoncée à huis clos le 16 décembre dernier par la nouvelle directrice du Théâtre de la Comédie aux membres du personnel de cette institution, en vertu de laquelle neuf d'entre eux sur quatorze devaient perdre leur emploi;
- selon l'article de presse, la nouvelle directrice a motivé sa décision, non pas par le fait qu'elle voulait rechercher des économies par des suppressions de postes, mais par le fait qu'elle voulait remplacer le personnel existant par des personnes qui lui étaient proches!
- cette décision, annoncée à la veille de Noël, qui touche des employés dont certains justifient de plus de vingt ans de fidèles et loyaux services et contre lesquels la nouvelle directrice n'a pas le moindre grief à formuler, si ce n'est sa volonté de changement, est à la fois scandaleuse et inacceptable de la part d'une institution publique largement subventionnée par la Ville de Genève, qui doit mener une autre politique de l'emploi que celle des entreprises privées adeptes du néolibéralisme pur et dur;
- la réaction du président de la Fondation d'art dramatique (FAD), dont dépend le Théâtre de la Comédie, telle que relatée dans la *Tribune de Genève*, laissant entendre que juridiquement la nouvelle directrice aurait le droit de constituer une nouvelle équipe, laisse songeur de la part d'un responsable d'une institution publique, alors que cette fondation a la compétence juridique et se doit d'annuler des congés notifiés sans le moindre juste motif et de veiller à ce que la nouvelle directrice ne profite pas de sa fonction pour mener une politique de petits copains,

le Conseil municipal charge le Conseil administratif d'intervenir auprès de la Fondation d'art dramatique pour faire annuler immédiatement les congés injustifiés notifiés à la veille de Noël aux membres du personnel du Théâtre de la Comédie.